

GRILLE D'ANALYSE D'UNE DEMANDE D'ÉQUIVALENCE

Élagage

Label QualiPaysage

Objet de la fiche

Cette fiche est proposée par QualiPaysage afin d'accompagner les maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre dans l'analyse des candidatures lorsqu'un opérateur économique invoque une équivalence au Label QualiPaysage – Élagage, sans en être titulaire.

Elle constitue une aide méthodologique destinée à faciliter une analyse objective, argumentée et traçable des garanties présentées par le candidat.

Elle peut être conservée et annexée au rapport d'analyse des candidatures afin de contribuer à la motivation de l'appréciation portée par l'acheteur.

Avant de commencer

Le Label QualiPaysage est exclusivement accessible aux entreprises titulaires d'une qualification QualiPaysage.

Les exigences du label viennent compléter celles de la qualification. Elles portent notamment sur :

- l'organisation de l'entreprise ;
- la préparation et le suivi des chantiers ;
- la qualité d'exécution des ouvrages ;
- la sécurité ;
- les compétences des équipes ;
- les pratiques de management et d'amélioration continue.

En conséquence, l'analyse d'une demande d'équivalence au label dépend de la situation du candidat.

Informations générales

Acheteur

Consultation

Entreprise analysée

Label QualiPaysage visé

Élagage

Date de l'analyse

Analyste

Étape préalable : identifier la situation de l'entreprise

○ Cas n° 1

L'entreprise est titulaire de la qualification QualiPaysage correspondant aux prestations concernées mais ne dispose pas du Label QualiPaysage.

Compléter uniquement la présente fiche.

○ Cas n° 2

L'entreprise ne possède ni qualification QualiPaysage, ni Label QualiPaysage.

Dans cette situation, il convient d'apprécier en premier lieu si les capacités techniques de l'entreprise présentent des garanties comparables à celles exigées pour la qualification.

Compléter successivement :

- La fiche d'aide à l'analyse d'une demande d'équivalence à la Qualification QualiPaysage (Confirmée ou Spécialisée selon le cas) ;
- Puis, uniquement si les garanties techniques apparaissent comparables, compléter la présente fiche relative au Label QualiPaysage.

○ Cas n° 3

L'entreprise est déjà titulaire :

- de la qualification QualiPaysage concernée ;
- du Label QualiPaysage.

Aucune analyse d'équivalence n'est nécessaire.

Principe général

Le Label QualiPaysage ne constitue pas une démarche indépendante.

Il repose sur un socle préalable de compétences techniques attesté par la qualification QualiPaysage.

L'analyse d'une éventuelle équivalence au label ne peut donc être menée qu'après avoir vérifié, ou considéré comme acquises, les garanties correspondant à la qualification concernée.

Le Label QualiPaysage repose par ailleurs sur un audit des pratiques de l'entreprise et de ses réalisations.

La présente fiche permet d'apprécier les garanties pouvant être démontrées au moyen des éléments produits par le candidat. Elle ne saurait toutefois se substituer à un audit de terrain.

Méthode d'analyse recommandée

L'analyse de l'équivalence ne consiste pas à vérifier si le candidat produit exactement les mêmes documents que ceux exigés dans le cadre du Label QualiPaysage.

Elle consiste à apprécier si les éléments présentés permettent de démontrer un niveau de garanties comparable, notamment en matière :

- d'organisation de l'entreprise ;
- de préparation et de suivi des chantiers ;
- de qualité d'exécution des ouvrages ;
- de prévention des risques ;
- de compétences des équipes ;
- d'amélioration continue.

L'acheteur motive son appréciation au regard des éléments effectivement produits par le candidat.

Analyse des garanties présentées

N°	Critère du référentiel QualiPaysage	Exemples de documents	Pièce(s) produite(s) par le candidat	Analyse de l'acheteur	Garantie apportée	Observations
1	Organisation générale de l'entreprise Organisation permettant d'assurer la gestion, le suivi et la maîtrise de l'activité.	Organigramme, procédures, fiches de fonction			☐ Comparable ☐ Partiellement comparable ☐ Non démontré	
2	Méthode de chiffrage Méthode de chiffrage adaptée aux contraintes techniques des prestations.	Bordereaux, DQE, sous-détail de prix, méthode de chiffrage			☐ Comparable ☐ Partiellement comparable ☐ Non démontré	
3	Planification des travaux Planification des interventions intégrant les contraintes d'exploitation, de sécurité et de disponibilité des équipes.	Planning, plan de charge			☐ Comparable ☐ Partiellement comparable ☐ Non démontré	
4	Préparation des chantiers Revue de contrat, préparation logistique, approvisionnements et organisation préalable des interventions.	Dossier chantier, check-list, revue de contrat			☐ Comparable ☐ Partiellement comparable ☐ Non démontré	
5	Coordination avec le maître d'ouvrage Organisation des interfaces avec le maître d'ouvrage et les différents intervenants.	Comptes rendus de réunions, échanges de préparation			☐ Comparable ☐ Partiellement comparable ☐ Non démontré	
6	Suivi des chantiers Suivi technique, administratif et financier des chantiers.	Rapports de chantier, tableaux de suivi			☐ Comparable ☐ Partiellement comparable ☐ Non démontré	
7	Retour d'information Remontée et traitement des incidents, anomalies et écarts constatés.	Fiches d'incident, fiches d'écart			☐ Comparable ☐ Partiellement comparable ☐ Non démontré	
8	Maîtrise de la sous-traitance Encadrement et suivi des sous-traitants lorsqu'il y est fait recours.	Contrats, évaluations, procédures de suivi			☐ Comparable ☐ Partiellement comparable ☐ Non démontré	
9	Satisfaction des clients Mesure de la satisfaction et traitement des réclamations.	Enquêtes, tableaux de suivi, registre des réclamations			☐ Comparable ☐ Partiellement comparable ☐ Non démontré	

N°	Critère du référentiel QualiPaysage	Exemples de documents	Pièce(s) produite(s) par le candidat	Analyse de l'acheteur	Garantie apportée	Observations
10	DUER Document Unique d'Évaluation des Risques à jour.	DUER			☐ Comparable ☐ Partiellement comparable ☐ Non démontré	
11	Prévention des risques Mesures de prévention adaptées aux travaux et aux situations de chantier.	PPSPS, plans de prévention, analyses de risques			☐ Comparable ☐ Partiellement comparable ☐ Non démontré	
12	SST Présence de Sauveteurs Secouristes du Travail en nombre adapté.	Registre SST, certificats SST			☐ Comparable ☐ Partiellement comparable ☐ Non démontré	
13	Organisation sécurité Procédures et consignes de sécurité connues des équipes.	Consignes, affichage, procédures			☐ Comparable ☐ Partiellement comparable ☐ Non démontré	
14	Gestion des EPI Distribution, suivi, contrôle et renouvellement des EPI.	Registre de remise, registre EPI			☐ Comparable ☐ Partiellement comparable ☐ Non démontré	
15	Contrôle du matériel Vérifications réglementaires et suivi du matériel utilisé.	Rapports de contrôle, registres			☐ Comparable ☐ Partiellement comparable ☐ Non démontré	
16	Matériel de levage Contrôles périodiques des équipements de levage.	Rapports de vérification périodique			☐ Comparable ☐ Partiellement comparable ☐ Non démontré	
17	Matériel mécanisé Conformité CE et présence des dispositifs de sécurité.	Inventaire matériel, certificats CE			☐ Comparable ☐ Partiellement comparable ☐ Non démontré	
18	Entretien du matériel Maintenance préventive et suivi des interventions.	Carnets d'entretien, fiches de maintenance			☐ Comparable ☐ Partiellement comparable ☐ Non démontré	
19	Installations électriques Contrôles réglementaires des installations électriques.	Rapports de contrôle			☐ Comparable ☐ Partiellement comparable ☐ Non démontré	

N°	Critère du référentiel QualiPaysage	Exemples de documents	Pièce(s) produite(s) par le candidat	Analyse de l'acheteur	Garantie apportée	Observations
20	Incendie Présence et suivi des moyens de lutte contre l'incendie.	Registre sécurité, vérifications extincteurs			☐ Comparable ☐ Partiellement comparable ☐ Non démontré	
21	Veille technique Actualisation des connaissances techniques et réglementaires.	Documentation, abonnements, comptes rendus de veille			☐ Comparable ☐ Partiellement comparable ☐ Non démontré	
22	Référents techniques Référents techniques identifiés au sein de l'entreprise.	Organigramme, fiches de fonction			☐ Comparable ☐ Partiellement comparable ☐ Non démontré	
23	Application des règles professionnelles Règles professionnelles connues, disponibles et diffusées auprès des équipes.	Procédures, règles professionnelles, supports de diffusion			☐ Comparable ☐ Partiellement comparable ☐ Non démontré	
24	Gestion des déchets Tri, évacuation et traçabilité des déchets.	BSD, contrats, registres de suivi			☐ Comparable ☐ Partiellement comparable ☐ Non démontré	
25	Gestion des produits dangereux Stockage, utilisation et transport maîtrisés des produits dangereux.	FDS, procédures, registre produits			☐ Comparable ☐ Partiellement comparable ☐ Non démontré	
26	Prévention des pollutions Dispositifs de prévention et de traitement des pollutions accidentelles.	Kits anti-pollution, procédures			☐ Comparable ☐ Partiellement comparable ☐ Non démontré	
27	Solutions alternatives Recherche et proposition de solutions réduisant les impacts environnementaux lorsque cela est pertinent.	Notes de conseil, variantes techniques			☐ Comparable ☐ Partiellement comparable ☐ Non démontré	
28	Gestion environnementale Démarche environnementale / RSE structurée et suivie.	Plan RSE, engagements, indicateurs			☐ Comparable ☐ Partiellement comparable ☐ Non démontré	
29	Communication interne Diffusion des informations et consignes nécessaires aux équipes.	Réunions, notes internes, supports de communication			☐ Comparable ☐ Partiellement comparable ☐ Non démontré	

N°	Critère du référentiel QualiPaysage	Exemples de documents	Pièce(s) produite(s) par le candidat	Analyse de l'acheteur	Garantie apportée	Observations
30	Image de l'entreprise Locaux, véhicules, matériels et tenues entretenus et cohérents avec l'image professionnelle attendue.	Photos, constats, inventaire			☐ Comparable ☐ Partiellement comparable ☐ Non démontré	
31	Moyens de performance Moyens matériels, techniques et numériques adaptés à l'activité et à son amélioration.	Inventaire, investissements, outils numériques			☐ Comparable ☐ Partiellement comparable ☐ Non démontré	
32	Amélioration continue Suivi des écarts, actions correctives et amélioration des pratiques.	Plans d'action, tableaux de suivi			☐ Comparable ☐ Partiellement comparable ☐ Non démontré	
33	Implication des équipes Organisation permettant la répétabilité et l'appropriation des bonnes pratiques entre les équipes.	Audits internes, réunions, supports de formation			☐ Comparable ☐ Partiellement comparable ☐ Non démontré	
34	Devoir de conseil Information et conseil du maître d'ouvrage sur les choix techniques, la sécurité, l'entretien et les évolutions applicables.	Comptes rendus, notes techniques, devis commentés			☐ Comparable ☐ Partiellement comparable ☐ Non démontré	
35	Domaine d'application – Compétences arboricoles L'entreprise démontre une connaissance spécifique des arbres et des techniques professionnelles de taille et de soins favorisant la morphologie naturelle, le développement et l'intégration des arbres dans leur milieu.	Références, dossiers techniques, compétences des équipes, règles professionnelles			☐ Comparable ☐ Partiellement comparable ☐ Non démontré	
Visites de chantiers						
36	Chantier emblématique Un chantier emblématique représentatif du meilleur de l'entreprise, terminé depuis moins de 2 ans, est présenté. Un dossier photos illustrant les différentes étapes est fourni; le temps de réalisation et l'année de réception sont précisés (coût facultatif).	Dossier chantier, dossier photos, PV de réception, fiche référence			☐ Comparable ☐ Partiellement comparable ☐ Non démontré	

N°	Critère du référentiel QualiPaysage	Exemples de documents	Pièce(s) produite(s) par le candidat	Analyse de l'acheteur	Garantie apportée	Observations
37	3 chantiers récents Trois chantiers récents, terminés depuis moins de 6 mois ou en cours d'achèvement, sont susceptibles d'être choisis aléatoirement. Le temps de réalisation et l'année de réception sont précisés (coût facultatif).	Liste de chantiers, dossiers chantier, PV, planning			☐ Comparable ☐ Partiellement comparable ☐ Non démontré	
38	3 chantiers en cours Trois chantiers en cours sont susceptibles d'être choisis aléatoirement. La présence des équipes en activité est requise et le nombre de salariés est précisé.	Planning, liste de chantiers en cours, feuilles d'affectation			☐ Comparable ☐ Partiellement comparable ☐ Non démontré	
39	Répétabilité Au-delà de 10 salariés dédiés à la discipline, un chantier complémentaire ou davantage est prévu afin de vérifier la répétabilité des pratiques, à raison d'un chantier supplémentaire par tranche de 20 salariés maximum (ETP).	Effectifs ETP, planning des équipes, liste de chantiers			☐ Comparable ☐ Partiellement comparable ☐ Non démontré	
40	EPI spécifiques aux travaux d'élagage Pour chaque salarié concerné, l'entreprise dispose au minimum des EPI spécifiques : chaussures de sécurité, gants, casques, baudrier, harnais, descendeur, pantalon et manchettes anti-coupures, lunettes ou visière pour les travaux de coupe et protections auditives à disposition de tous.	Liste des EPI spécifiques, registre de remise, procédure de stockage et de gestion			☐ Comparable ☐ Partiellement comparable ☐ Non démontré	
41	Sécurité du matériel mécanisé Les tronçonneuses, treuils, broyeurs, nacelles et autres équipements spécifiques sont conformes et soumis aux contrôles : contrôles à jour, conformité CE, bon état des organes de sécurité et consignation des réparations.	Inventaire, rapports de contrôle, certificats CE, registre de maintenance			☐ Comparable ☐ Partiellement comparable ☐ Non démontré	
42	AIPR opérateur L'AIPR opérateur est obligatoire pour tous les machinistes (nacelle, broyeur de souche, mini-pelle, pelle...) ainsi que pour les élagueurs intervenant à proximité des réseaux.	Liste du personnel habilité, AIPR opérateur valides			☐ Comparable ☐ Partiellement comparable ☐ Non démontré	

N°	Critère du référentiel QualiPaysage	Exemples de documents	Pièce(s) produite(s) par le candidat	Analyse de l'acheteur	Garantie apportée	Observations
43	AIPR encadrant Les AIPR encadrants sont en nombre suffisant pour pouvoir intervenir sur chantier dans un délai inférieur à une demi-journée. Un effectif correspondant à 50 % des conducteurs de travaux ou responsables de chantier est obligatoire.	Liste du personnel habilité, AIPR encadrant, organigramme			☐ Comparable ☐ Partiellement comparable ☐ Non démontré	
44	EPI contre les chutes de hauteur Présence des systèmes adaptés : système d'arrêt des chutes, fausse fourche, harnais antichute, longe, système antichute homologué mécanique ou automatique selon le mode d'accès, antichute mobile sur support d'assurance vertical.	Inventaire EPI, fiches techniques, registre de contrôle			☐ Comparable ☐ Partiellement comparable ☐ Non démontré	
45	Contrôle des EPI antichute Les équipements sont conformes et vérifiés par des salariés formés et certifiés pour le contrôle interne des EPI ou par un organisme externe certifié.	Attestations de formation des contrôleurs, rapports de vérification, contrat organisme externe			☐ Comparable ☐ Partiellement comparable ☐ Non démontré	
46	Registre des EPI Un registre des EPI est présent dans l'entreprise et répertorie les constats de contrôle et vérifications de conformité. L'ensemble des contrôles et vérifications a été réalisé il y a moins d'un an.	Registre EPI, fiches de vie, rapports de vérification			☐ Comparable ☐ Partiellement comparable ☐ Non démontré	
47	Réseaux aériens et souterrains – DICT L'entreprise met en œuvre les mesures de précaution vis-à-vis des réseaux : DICT pour les travaux sur domaine public, repérage des réseaux pour dessouchage, reconnaissance sur domaine privé, lecture et diffusion des plans et procédures d'investigation.	Procédure DICT, récépissés, plans réseaux, dossier chantier			☐ Comparable ☐ Partiellement comparable ☐ Non démontré	
48	Réseaux – Documents présents sur chantier Le dossier des plans permettant d'identifier la présence des réseaux est obligatoirement présent sur le chantier.	Dossier chantier, plans réseaux, récépissés DICT			☐ Comparable ☐ Partiellement comparable ☐ Non démontré	

N°	Critère du référentiel QualiPaysage	Exemples de documents	Pièce(s) produite(s) par le candidat	Analyse de l'acheteur	Garantie apportée	Observations
49	Produits dangereux spécifiques à l'élagage Le stockage et le transport des produits spécifiques à l'activité (carburants, dévitalisant de souche, traitements des processionnaires...) sont conformes aux prescriptions. Des kits absorbants et bacs anti-écoulement sont présents.	FDS, procédures de stockage/transport, photos, inventaire kits absorbants			☐ Comparable ☐ Partiellement comparable ☐ Non démontré	
Certiphyto						
50	Personnel opérateur Tout personnel utilisant des produits phytopharmaceutiques sur chantier possède un Certiphyto opérateur valide pour les soins phytosanitaires aux arbres et produits dévitalisants de souches.	Certiphyto/certibiocide opérateur valides, liste du personnel concerné			☐ Comparable ☐ Partiellement comparable ☐ Non démontré	
51	Entreprise et encadrement L'entreprise dispose de l'agrément phytosanitaire et d'au moins un encadrant possédant le Certiphyto décideur, conformément à la réglementation en vigueur.	Agrément phytosanitaire, Certiphyto décideur			☐ Comparable ☐ Partiellement comparable ☐ Non démontré	
52	Cas d'exemption Seules les entreprises n'utilisant et ne stockant aucun produit phytopharmaceutique peuvent s'affranchir de cette obligation, sous réserve de signer la déclaration sur l'honneur prévue par le référentiel.	Déclaration sur l'honneur, procédure d'absence d'utilisation/stockage			☐ Comparable ☐ Partiellement comparable ☐ Non démontré	
53	Autorisations de conduite Les autorisations de conduite des véhicules et engins sont signées par la direction pour chaque conducteur/opérateur et identifient la catégorie de véhicule ou d'engin en correspondance avec la nomenclature CACES. Elles sont à jour et détenues par les personnels concernés.	Autorisations individuelles de conduite, CACES, registre des autorisations			☐ Comparable ☐ Partiellement comparable ☐ Non démontré	
54	Planning – Saisonnalité et biodiversité L'organisation tient compte de la saisonnalité, du rythme des espèces végétales et animales présentes et des problématiques particulières de la clientèle. L'entreprise informe ses clients et propose un planning adapté.	Planning, note environnementale, devis, échanges clients			☐ Comparable ☐ Partiellement comparable ☐ Non démontré	

N°	Critère du référentiel QualiPaysage	Exemples de documents	Pièce(s) produite(s) par le candidat	Analyse de l'acheteur	Garantie apportée	Observations
55	Préparation du chantier – Procédure L'entreprise est en mesure de décrire qui prépare les chantiers et comment : revue de contrat/réunions préalables, diffusion des informations, commandes fournisseurs et logistique prévisionnelle.	Procédure, revue de contrat, compte rendu de réunion, dossier chantier			☐ Comparable ☐ Partiellement comparable ☐ Non démontré	
56	Retours d'incidences – Clientèle et riverains Une méthode de communication est en place pour organiser les chantiers et gérer les interactions avec les parties prenantes externes; les méthodes et délais de réactivité définis sont respectés.	Cahier de rappel, registre des plaintes, fiches d'incident et solutions apportées			☐ Comparable ☐ Partiellement comparable ☐ Non démontré	
Formations spécifiques						
57	Arboriste élagueur Les personnels élagueurs disposent du CS arboriste élagueur ou d'un parcours de formation équivalent.	Diplômes, certificats, attestations de formation			☐ Comparable ☐ Partiellement comparable ☐ Non démontré	
58	CACES nacelle Le CACES nacelle est obligatoire pour l'obtention du Label. Les salariés présents disposent des autorisations correspondant à leurs fonctions, délivrées par l'employeur.	CACES nacelle, autorisations de conduite, justificatifs d'aptitude			☐ Comparable ☐ Partiellement comparable ☐ Non démontré	
59	GSA / secours Les compétences de secours comprennent le Grimpeur Sauveteur dans l'Arbre (GSA) ou secours aérien-grimpeur sauveteur, associé au SST ou équivalent.	Attestations GSA/secours aérien, SST			☐ Comparable ☐ Partiellement comparable ☐ Non démontré	
60	Mise à jour continue des compétences L'entreprise justifie de sa capacité et de celle de ses salariés à répondre aux demandes et réaliser les travaux dans les règles de l'art : taille douce, reconnaissance des arbres, maladies, journées techniques, nouveaux matériels, plans de formation et évaluation des connaissances.	Plan de formation, attestations, comptes rendus de journées techniques, évaluations internes			☐ Comparable ☐ Partiellement comparable ☐ Non démontré	

N°	Critère du référentiel QualiPaysage	Exemples de documents	Pièce(s) produite(s) par le candidat	Analyse de l'acheteur	Garantie apportée	Observations
61	Formation continue et procédures internes L'entreprise assure la formation continue et l'actualisation des itinéraires techniques et méthodes; une veille technique et un dispositif d'application des règles professionnelles actuelles sont présents.	Veille technique, procédures, supports de formation			☐ Comparable ☐ Partiellement comparable ☐ Non démontré	
62	Normes et règles professionnelles – Référents L'entreprise identifie les personnes référentes chargées de la connaissance des normes et règles professionnelles. Les règles correspondant aux travaux réalisés sont connues et tenues à disposition du personnel.	Liste des référents, documentation, règles professionnelles accessibles			☐ Comparable ☐ Partiellement comparable ☐ Non démontré	
63	Information des responsables de chantier Les responsables de chantier disposent du dossier de chantier, de la revue de contrat ou de l'ordre de mission nécessaires à la bonne exécution des travaux et adaptés à la typologie et à la dimension du chantier.	Dossier chantier, revue de contrat, ordre de mission			☐ Comparable ☐ Partiellement comparable ☐ Non démontré	
64	Documentation technique et sécurité sur chantier Le responsable de chantier dispose des informations sur les normes et le matériel présent sur site; chefs de chantier et opérateurs disposent de la documentation et des informations relatives à la sécurité du matériel.	Notices, fiches sécurité, dossier chantier, documentation technique			☐ Comparable ☐ Partiellement comparable ☐ Non démontré	
65	Communication client – Planning L'entreprise assure une communication cohérente et continue de son planning : dates d'intervention et bordereau de passage communiqués au client.	Planning transmis, bordereaux de passage, courriels			☐ Comparable ☐ Partiellement comparable ☐ Non démontré	
66	Information sécurité – Balisage et affichage L'entreprise met en place les informations nécessaires pour signaler qu'une intervention d'élagage est en cours. Le balisage et l'affichage sont présents sur les chantiers.	Photos, plan de balisage, signalisation			☐ Comparable ☐ Partiellement comparable ☐ Non démontré	

N°	Critère du référentiel QualiPaysage	Exemples de documents	Pièce(s) produite(s) par le candidat	Analyse de l'acheteur	Garantie apportée	Observations
67	Information environnementale des clients L'entreprise peut communiquer, dès l'établissement du devis, sur les bonnes pratiques environnementales liées au métier afin d'éclairer le client : élagage raisonné, maladies, ravageurs, etc.	Devis, notes de conseil, supports d'information			☐ Comparable ☐ Partiellement comparable ☐ Non démontré	
68	Méthode de métrés L'entreprise met en place une méthodologie connue des équipes pour évaluer le temps à passer sur des références équivalentes identifiées.	Méthode de chiffrage/métré, fiches de référence			☐ Comparable ☐ Partiellement comparable ☐ Non démontré	
69	Outils de mesure propres à l'élagage Des outils de mesure ou d'évaluation propres à l'activité sont utilisés, notamment pour mesurer la hauteur des arbres afin de dimensionner les moyens et le balisage à mobiliser.	Télémètre, clinomètre, fiches de mesure, méthode interne			☐ Comparable ☐ Partiellement comparable ☐ Non démontré	
70	Matériel de balisage Le matériel de balisage et de signalisation est en bon état et mis en œuvre de manière cohérente. Son stockage au dépôt est ergonomique ; propreté et cohérence sont vérifiées sur chantier.	Inventaire, photos du dépôt et des chantiers, procédure de balisage			☐ Comparable ☐ Partiellement comparable ☐ Non démontré	
Visite terrain						
71	Aspect général du chantier L'aspect général du chantier, en cours ou terminé, est cohérent avec les règles professionnelles : sécurité du personnel et des tiers, propreté et organisation générale, balisage efficace pour la protection des tiers.	Photos, fiches de visite, dossier chantier			☐ Comparable ☐ Partiellement comparable ☐ Non démontré	
72	Respect de la commande et règles de l'art L'exécution respecte la commande et les règles de l'art, avec attention portée à la forme naturelle de l'arbre, l'équilibre du houppier, la netteté des coupes, les contraintes mécaniques et sécuritaires et la cohérence du balisage.	Cahier des charges, photos avant/après, fiches de chantier, rapport de contrôle			☐ Comparable ☐ Partiellement comparable ☐ Non démontré	

Appréciation globale

Au regard des éléments analysés, les pièces produites permettent-elles d'apprécier des garanties organisationnelles et qualitatives comparables à celles exigées dans le cadre du Label QualiPaysage – Élagage ?

- ☐ Oui
- ☐ Partiellement (des compléments seraient nécessaires)
- ☐ Non

Observations complémentaires de l'acheteur

Conclusion de l'analyse

La présente fiche constitue une aide méthodologique destinée à accompagner l'analyse des garanties présentées par un candidat sollicitant une reconnaissance d'équivalence au Label QualiPaysage.

Elle ne vaut ni reconnaissance d'équivalence, ni validation des capacités d'un opérateur économique.

L'appréciation des garanties présentées relève de la seule responsabilité de l'acheteur, dans le respect des principes de la commande publique.

La présente fiche peut être conservée et annexée au rapport d'analyse des candidatures afin de contribuer à la motivation de l'appréciation portée sur les éléments produits par le candidat.